

Mon **PRÊT LOGEMENT** à la BIL, rien de plus **FACILE!**

Découvrez les 5 étapes qui vous mèneront de votre coup de cœur à la réalité.



1

JE RECHERCHE UN BIEN

- J'évalue ma capacité d'emprunt depuis chez moi ou en agence avec des conseillers BIL.
- Je reçois directement ma simulation de prêt.



2

J'AI TROUVÉ LE BIEN DE MES RÊVES

- Je contacte mon conseiller pour élaborer la meilleure offre de financement et d'assurance pour mon projet immobilier.
- Je fournis les pièces justificatives nécessaires à la constitution de mon dossier.



3

JE REÇOIS L'ACCORD DE FINANCEMENT

- Je reçois mon offre de prêt personnalisée et adaptée à mon projet.
- L'offre me convient, je la signe et la renvoie à mon conseiller.



4

JE SIGNE LE CONTRAT DE CRÉDIT

- Ma banque établit mon contrat de prêt reprenant tous les éléments de financement et d'assurance.
- Je procède à la signature de mon projet en agence ou depuis ma banque en ligne BILnet.



5

JE SIGNE L'ACTE DE VENTE CHEZ MON NOTAIRE

- Je prends rendez-vous chez mon notaire.
- Les fonds de mon prêt immobilier sont mis à disposition.
- Je suis officiellement propriétaire !

Et après la signature de mon crédit, nous restons à votre service pour vous épauler au quotidien !